# FOCUS SÉCURITÉ



Outillage Portatif Formation, prévention et préparation

## Contexte général



France 2020 (tous CTN - source CPAM)
655 715 AT dont 9 % outillage à main

France 2019 (CTN F - source CPAM)

17 692 AT dont 7 % outillage à main

Adhérents SFIC 2021 134 AT sur le périmètre «opérationnel» dont 9 % liés à l'utilisation d'outillage à main

#### **DESCRIPTIF DES ACCIDENTS**

CIRCONSTANCES	<ul> <li>▲ Lieu de travail exigu</li> <li>♠ Eclairage insuffisant</li> <li>♠ Outil en mauvais état</li> <li>♠ Outil mal pris en main</li> <li>♠ Energie résiduelle de l'outil</li> <li>♠ Outil non adapté (parfois « maison »)</li> <li>♠ Précipitation</li> <li>♠ Personnel se trouvant dans la ligne de tir des outils</li> </ul>
CONSÉQUENCES	<ul><li>→ Coupures</li><li>→ Choc</li></ul>





LésionsFractures







Peu d'espace disponible

Effet de rebond

Les outils peuvent blesser

**Outils portatifs** 

## Comment j'évite ce genre d'accident ?



Préparer le chantier : analyse de risques préalable. Si nécessaire, prendre connaissance de la procédure d'intervention. Délimiter une zone d'intervention élargie (c'est-à-dire la zone de risque) 3 couvrant les possibilités de projections et de « lignes de tir » potentielles de l'outillage utilisé; en interdire l'accès par l'usage de portillon, porte, grilles, ... Si nécessaire, prévoir le stockage de ce matériel de délimitation à proximité du chantier. Ne pas hésiter à mettre de l'éclairage additionnel sur la zone de travail ; utiliser du 24V en espace confiné. Ne jamais initier un travail seul, s'il doit se faire à plusieurs. Tester et vérifier le bon état de l'outil (câbles électriques, carters,...) avant de l'utiliser sur le chantier Le cas échéant, mettre en place le câble anti-fouet sur le raccord appareil/tuyau air. Mise en place des Equipements de Protection Collective (EPC) disponibles (ventilation, ...) et adapter les Equipements de Protections Individuels (EPI) en fonction des risques spécifiques (lunettes étanches, visière faciale, protection respiratoire, ...) Faire remonter toutes anomalies, dysfonctionnements, mauvais état des appareils portatifs à votre responsable. 11 Maintenir une activité physique régulière au quotidien.

### Bonnes pratiques de l'entreprise



- Mettre en place des formations appropriées et faire respecter les sessions de recyclage définies en interne ou réglementaires, pour que le personnel soit à jour des habilitations nécessaires.
- 2 Mise en oeuvre d'un permis de travail dans les cas spécifiques, incluant la vérification du matériel portatif.
- Gestion centralisée du parc d'outillage portatif : le magasinier vérifiera l'état de l'appareil à chaque retour de l'outil en magasin.
- Gestion spécifique des disqueuses : pour celles >180 mm de
   diamètre, libre-service interdit et procédure d'analyse de risque à appliquer.
- Les disqueuses seront toujours équipées de la poignée de tenue ;
  si l'espace du chantier ne le permet pas, procéder à une analyse de risque additionnelle. Contrôler la date de péremption du disque avant usage.
- Mettre à disposition des câbles anti-fouet pour les raccords appareil/
  tuyau air : vérifier régulièrement leur présence, voire leur bonne utilisation lors d'audits internes.
- Contrôler outillages électro-portatifs et rallonges électriques chaque année et le signaler par un colson de couleur prédéfinie.

